



20 juin

## La journée mondiale des réfugiés

Selon la Convention de Genève (1951), un **réfugié** est une personne **qui craint avec raison d'être persécutée à cause de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques et qui ne peut pas être protégée par les autorités de son pays d'origine**. La Belgique, comme d'autres pays, s'est engagée à fournir une protection à ces personnes et reçoit des subventions pour les accueillir.

### Quelques chiffres

En 2017, 19.688 personnes ont demandé l'asile en Belgique<sup>1</sup> (ce chiffre était de 44.760 en 2015 au moment de la crise dite de l'accueil). En 2017, 38,7 % des demandeurs d'asile ont reçu le statut de « réfugié »<sup>2</sup>. La majorité de ceux-ci proviennent de Syrie, Irak et Afghanistan.

### Quelques explications

Si les thématiques que nous pouvons aborder sont multiples, nous nous centrons sur la santé mentale des réfugiés. En effet, c'est un aspect encore trop peu étudié et qui pourtant concerne une grande majorité de notre public.

<sup>1&2</sup> CGRA (Commissariat Général aux Réfugiés et Apatrides) <http://www.cgra.be/fr/actualite/statistiques-dasile-bilan-2017>

Les réfugiés, de par leur vécu, leur parcours migratoire, le déracinement et les deuils qu'ils impliquent, peuvent présenter des difficultés d'ordre psychologique et social (intégration, trouver un logement, du travail, etc.). Selon une publication du CAI (Centre d'Action interculturelle) de Namur, 33.3%<sup>3</sup> des centres interrogés<sup>4</sup> considèrent qu'il existe beaucoup de cas de maladies mentales liés à l'exil et aux conditions d'accueil et de séjour dont l'isolement, l'exclusion sociale et économique.

Aucune étude en Belgique ne fournit une prévalence précise des troubles mentaux dans cette population. Les difficultés de santé mentale les plus fréquentes sont : anxiété/dépression, troubles du sommeil et stress post-traumatique. Le risque de présenter ces troubles est plus élevé que dans la population générale.<sup>5</sup> Il est donc important de pouvoir aider ces réfugiés à remobiliser leurs ressources et de leur proposer des soins spécifiques afin d'améliorer leur intégration dans la société.

C'est pourquoi des équipes spécialisées en matière d'exil, notamment provinciales, mettent en place des psychothérapies (accompagnées d'interprètes) avec des psychologues et/ou psychiatres formés aux traitements des traumas. Cette problématique doit en effet être traitée au moyen d'outils spécifiques.

## Après de qui chercher de l'aide au quotidien ?

Outre les CPAS, les **Bureaux d'Accueil pour les Primo Arrivants** permettent de faire un bilan psychosocial de la personne et de l'orienter vers différents services en fonction de ses besoins et ressources.

**Les services spécialisés dans la prise en charge des personnes migrantes** proposent des suivis psychosociaux afin d'aider les personnes à mieux gérer leurs difficultés et ainsi prendre une part plus active dans la société d'accueil (Ex : Centre Intégration Namur Luxembourg, Clinique de l'Exil).

## Pour plus d'infos

Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers - [www.cire.be](http://www.cire.be) ;

Association pour le droit des étrangers - [www.adde.be](http://www.adde.be) ;

Centre fédéral Migration - [www.myria.be](http://www.myria.be)

Ce billet a été réalisé par le Service Santé Mentale « Clinique de l'Exil » de la Province de Namur. Ce service est une équipe multidisciplinaire d'aide thérapeutique pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et les primo-arrivants. Contact : 081/77 68 19.

## Contacts

[dsp.promotionsante@province.namur.be](mailto:dsp.promotionsante@province.namur.be)

[celluleobservation@province.namur.be](mailto:celluleobservation@province.namur.be)

[anastasia@province.namur.be](mailto:anastasia@province.namur.be)

3 CAI (2009) (Centre d'Action interculturelle) de la province de Namur - [http://www.cainamur.be/images/pdf/publications/rapport\\_recherche\\_primoarrivants\\_2009.pdf](http://www.cainamur.be/images/pdf/publications/rapport_recherche_primoarrivants_2009.pdf)

4 En majorité des services sociaux de première ligne des villes de Namur et Sambreville

5 Bourdillon F. Éditorial. Éclairages sur l'état de santé des populations migrantes en France. Bull Epidemiol Hebd. 2017;(1920):373-4. [http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2017/19-20/2017\\_19-20\\_0.html](http://invs.santepubliquefrance.fr/beh/2017/19-20/2017_19-20_0.html)